

## Commission Locale de l'Eau du bassin de la Sèvre Nantaise



Crédit photos : IIBSN, CG 85, Chiron, CAC.

## Rapport d'activités 2006

*Présenté à la CLE le 7 février 2007*



## 1. Les réunions du Bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de la CLE

### Réunion du bureau de la CLE, le 4 avril

A l'ordre du jour

- Rapport d'activités 2005
  - Quelques corrections, détermination de son mode de diffusion
- Présentation des actions en cours sur le bassin
  - Opération « au fil de l'eau » sur les 3 cantons en forte pression azotée : Axer les opérations « Au fil de l'eau » vers la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires
  - Communication vers les entreprises : Les membres du bureau proposent d'étudier les moyens d'adapter la plaquette d'information sur «L'eau en Gâtine, une ressource essentielle et fragile pour les entreprises » élaborée par la CCI des Deux-Sèvres et de la mettre à disposition de l'ensemble des entreprises du bassin versant.
  - Formation des agents des collectivités aux bonnes pratiques de désherbage : Une journée technique sur le thème d'une meilleure prise en compte des risques liés aux phytosanitaires, en collaboration avec les formateurs des lycées horticoles, agricoles et des maisons familiales, pourrait être proposée. Elle pourrait aussi intégrer les aspects de fertilisation et d'économie d'eau.
- Dossier soumis à Autorisation, dossier présenté par la CDC de Vallet
  - Proposition d'intégrer dans les Contrats de Plan en cours d'élaboration les actions du SAGE comme par exemple le diagnostic communal environnemental via les financements accordés aux Pays.
- Point sur le financement de la mise en œuvre du SAGE par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Préparation de la prochaine CLE
  - Arrêt de l'ordre du jour et de la date de la prochaine CLE

\*\*\*\*\*

### Commission Locale de l'Eau, le 30 mai à Gétigné

Pour cette réunion, le quorum des 2/3 n'était pas requis.

Cette réunion a permis de valider les décisions suivantes :

- Etat d'avancement de la mise en œuvre du SAGE :
  - Le rapport annuel 2005 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
  - La CLE a pris une délibération demandant à l'IIBSN de travailler à la mise en place des différents contrats et financements
- Présentation des études en cours sur le bassin versant
  - Le bilan du premier Contrat Restauration-Entretien 2001-2005 « Sèvre nantaise, rivières vivantes » - Etude terminée
  - Le schéma de prévention des inondations – Etude en cours – phase scénarios-
- Ateliers d'échanges
  - N°1 : Rejets des professionnels dans le réseau public/économies d'eau
  - N°2 : Cours d'eau et zones inondables
  - N°3 : Ressource en eau

\*\*\*\*\*

**Commission Locale de l'Eau du bassin de la Sèvre Nantaise**

185, Boulevard Aristide Briand – 85036 La Roche-sur-Yon Cedex – T : 02 51 07 02 13 – F : 02 51 46 28 82

E-mail : [abarbier@sevre-nantaise.com](mailto:abarbier@sevre-nantaise.com) , web : [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)

## Réunion du bureau de la CLE, le 12 septembre

Annonce du départ en congé parental le 24 juillet 2006 de l'animatrice du SAGE, Anne BARBIER.

A l'ordre du jour :

- Point sur les dossiers soumis à autorisation loi sur l'eau et pour lesquels la CLE a donné un avis
- Proposition d'une procédure d'examen de dossiers
  - Un groupe de travail de la CLE pourrait examiner les dossiers qui pourraient leur être transmis par courrier électronique.
  - La préfecture de la Vendée pourrait mettre en place un système de fiches navettes que la présidente de la CLE mettrait à disposition des membres du bureau et du groupe de travail, chaque membre étant invité à consulter le document et à émettre un avis dans un délai court.
  - Une procédure de fonctionnement identique sera proposée aux préfets des départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres avec proposition de désigner un numéro référent dans chaque préfecture où des précisions pourraient être demandées.
- Le contrat régional de bassin versant
- Le règlement de surveillance de prévision et de transmission de l'information sur les crues Maine – Loire aval. Avis formulé par l'IIBSN à la demande du Service de prévision des crues.
  - Il a été rappelé qu'il serait judicieux de vérifier environ tous les 6 mois le bon fonctionnement du plan de gestion de crise (système d'alerte, mise en place du pc de crise...)

\*\*\*\*\*

## 2. Les réunions thématiques

### Agriculture, le 6 mai

- Etat d'avancement des actions et travail sur la mise en oeuvre des ateliers de la CLE
  - Traitement des rejets non domestiques par les stations d'épuration communales
  - Economies d'eau en agriculture
  - Envasement des barrages
  - Mise en place des périmètres de protection des captages
  - Modes de gestion des barrages
  - Mise en place et maintien des clôtures en bord de cours d'eau
  - Identification des points noirs de pollution dans les études préalables aux travaux sur cours d'eau
- Modalités de financement des actions
  - Opération pilote d'amélioration des pratiques de désherbage agricole sur les communes de Torfou et du Longeron
  - Lutte contre l'érosion des sols de vigne
  - Mise en place de systèmes de phyto-épuration pour le traitement des effluents d'élevage.
  - Maraîchage
  - Irrigation
  - Contrat d'agriculture durable
- Présentation de la trame du tableau de bord de suivi du SAGE

### Ouvrages hydrauliques, le 13 juin

- Conclusions des ateliers de la CLE du 30 mai
  - Cartographie des ouvrages équipés de passes à poissons
  - Frayères à brochet : exemple de la frayère d'Angibault en 79
  - Partenariat avec le monde de la pêche
  - Présentation des sites pilotes (La Motte à Mouzillon sur la Sanguèze, Plessis-Nombrière à Cholet sur la Moine, l'Escapière à St Crespin-sur-Moine sur la Moine)
- Etat d'avancement des actions concernant les ouvrages
- Financement des actions
- Tableau de bord de suivi et d'évaluation du SAGE

### Milieus naturels, le 13 juin

- Conclusions des ateliers de la CLE du 30 mai (thématique réduction du ruissellement)
- Etat d'avancement des actions concernant les cours d'eau et les zones humides
  - Opération de réalevinage de civelles dans le bassin de la Maine
  - Etude préalable de programmation des travaux sur les milieux aquatiques
  - Projet de guide sur les zones humides.
- Financement des actions
- Tableau de bord de suivi et d'évaluation du SAGE

### Collectivités, le 20 juin

- Conclusions des ateliers de la CLE du 30 mai (atelier rejets d'eaux usées professionnelles dans le réseau d'assainissement public et économies d'eau)
- Financement des actions
- Tableau de bord de suivi et d'évaluation du SAGE

## Industries, le 20 juin

- Conclusions des ateliers de la CLE du 30 mai et financement des actions
  - Aspect communication en général : Créer des ponts entre les entreprises et les acteurs de la gestion de l'environnement comme les syndicats de rivière, les fédérations de pêche, le conseil supérieur de la pêche,... Des formations sont proposées régulièrement aux employés sur les questions environnementales. Sur la Sèvre nantaise le projet n'a pas pu se mettre en place faute de temps à accorder de la part des techniciens de rivière. Il est proposé de relancer le projet.
  - Economies d'eau
- Tableau de bord de suivi et d'évaluation du SAGE
- Présentation de l'étude de la biodiversité des carrières, CPIE des Mauges
- Visite de la carrière de la Faubretière, entreprise Charier

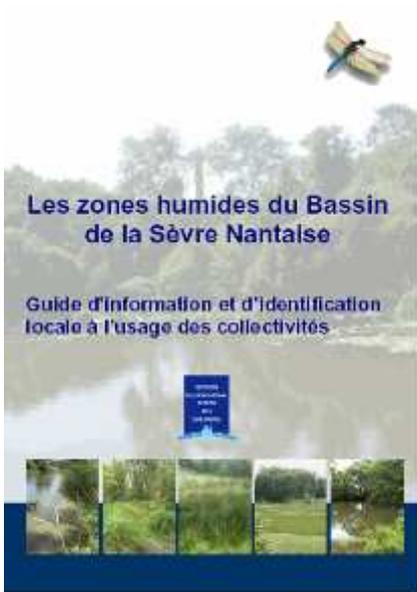
## 3. Réunions par sous-bassins versants

Aucune réunion par sous-bassins versants n'a eu lieu en 2006.

## 4. Les réalisations par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise

C'est l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise, établissement public financé par les Conseils Généraux des Deux-Sèvres, Vendée, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique, qui est la structure porteuse de l'animation et du suivi de la mise en œuvre du SAGE. L'Institution n'a pas vocation à se porter maître d'ouvrage de l'ensemble des actions inscrites dans le SAGE. Elle assure un rôle de coordination et de mise à disposition d'outils pour faciliter la mise en œuvre des préconisations du SAGE par les acteurs du territoire.

### Edition du guide « Les zones humides du Bassin de la Sèvre Nantaise : Guide d'information et d'identification locale à l'usage des collectivités »



Ce guide, réalisé en concertation avec le groupe de travail « Milieux naturels », a vocation à accompagner la mise en œuvre du SAGE du Bassin de la Sèvre Nantaise, qui met en avant la nécessité de connaître et de protéger les zones humides.

Le SAGE de la Sèvre Nantaise demande à chaque collectivité de réaliser un inventaire des zones humides présentes sur son territoire, et d'inscrire ces espaces dans les zonages réglementaires (documents d'urbanisme) pour permettre leur maintien. Le guide « zones humides » est un outil pratique, qui doit aider à acquérir une plus grande connaissance de ces milieux, et doit accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de mesures de protection adaptées.

### Poursuite du cycle de formations sur les bonnes pratiques de désherbage pour les agents des collectivités

- En Pays de la Loire avec le CNFPT, notamment pour le Maine-et-Loire et la Vendée (avec priorité aux bassins eau potable) :
  - Mise en place et suivi d'un plan communal de désherbage : stage destiné aux responsables des services espaces verts et voirie: 11-12 mai et 22-23 juin 2006
  - Utilisation des herbicides dans le cadre d'un plan communal de désherbage : stage destiné aux agents applicateurs : 29-30 juin, 7-8 septembre, 14-15 septembre, 21-22 septembre 2006.

A noter qu'en Loire-Atlantique des formations ont déjà été organisées par le Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais.

Sur le bassin de la Bultière, dans le cadre du programme EVE, les communes sont accompagnées par le technicien de bassin versant pour la réalisation de plans de désherbage.

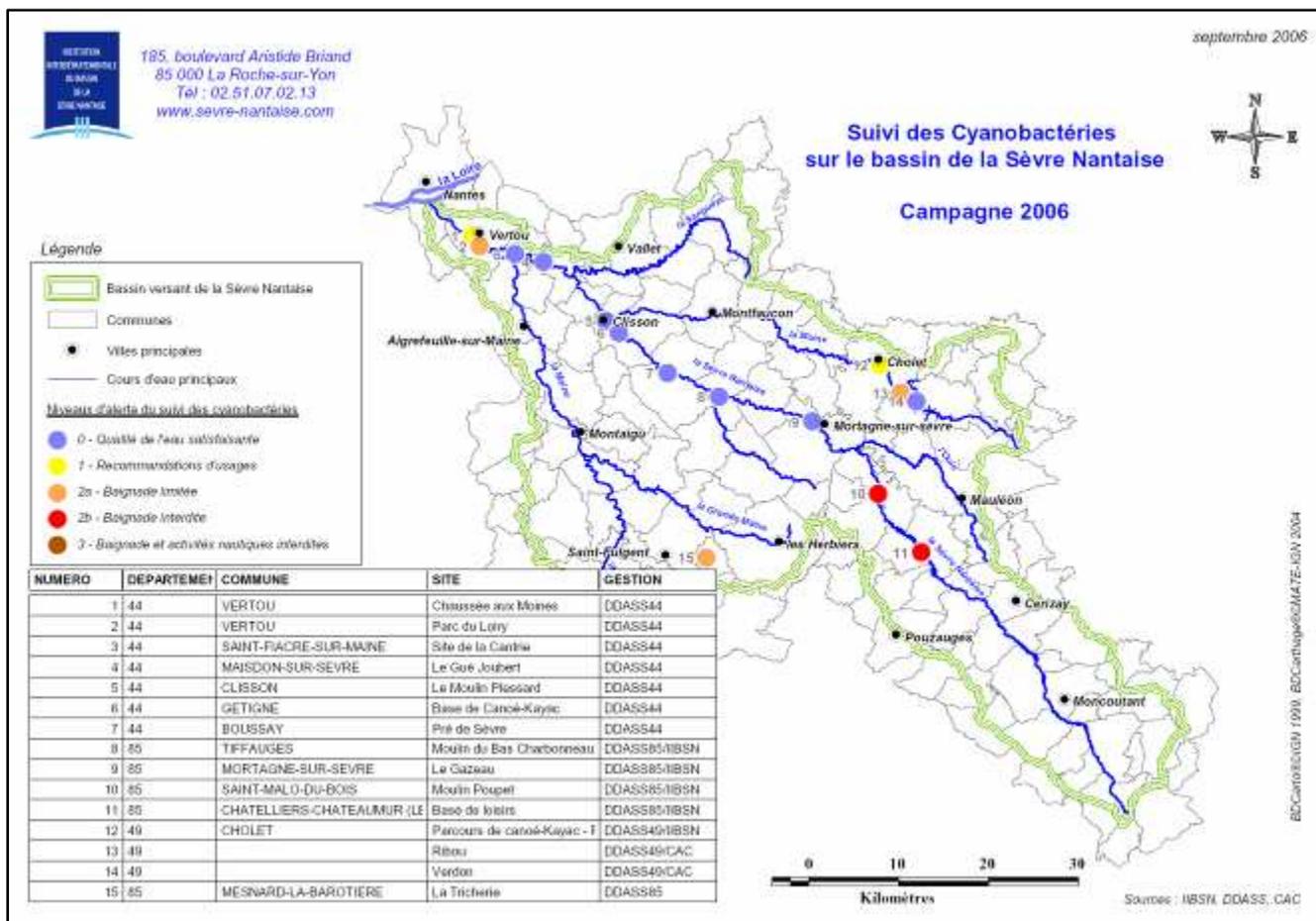
- En Poitou-Charentes avec le CNFPT (formation en trois jours non consécutifs)
    - 9 mars 2006 : 21 agents présents
    - 18 octobre 2006 : 9 agents présents (absentéisme lié à l'absence de rappel de la 3<sup>ème</sup> date de formation par le CNFPT)
- La formation a été jugée « 100% bénéfique ».

## Mise en place d'un suivi des cyanobactéries sur la Sèvre Nantaise et la Moine

Durant l'été 2006, 15 sites ont fait l'objet d'un suivi de la prolifération des cyanobactéries sur le bassin. Ces réseaux de mesures ont concentré le suivi sur la Sèvre Nantaise, à l'exception de trois points sur l'affluent de la Moine et d'un autre point sur l'étang de la Tricherie (situé dans le sous bassin de la Grande Moine).

Parmi ces sites, 4 étaient financés par l'Institution (analyses du phytoplancton et des toxines) avec une coopération de la DDASS de Vendée qui assurait les prélèvements. Il s'agit des sites localisés à Chatelliers–Chateaumur, Poupet, Gazeau et Tiffauges (sur la Sèvre moyenne).

Les suivis réalisés en 2005 et 2006 ne révèlent pas de fortes proliférations de cyanobactéries sur la Sèvre, comme cela avait été constaté durant les étés 2003 et 2004.



Etant donnée l'existence de parcours nautiques et la présence de manifestations sportives en lien avec la rivière sur le bassin, le suivi complémentaire des cyanobactéries mené par l'Institution semble indispensable à la prévention et à la limitation des risques pour la santé des usagers

## Programmation d'une session de sensibilisation des élus et des responsables de services techniques, à propos des usages non agricoles des produits phytopharmaceutiques

Cette session s'est déroulée sur une après-midi le 17 octobre 2006 à Maulévrier (49). Elle a réuni 25 élus et responsables, soit une douzaine de communes et une communauté de communes. Plus de 90% des participants ont été satisfaits par la qualité de cette session.



Christelle CORRE, CREPPEP



Une assemblée attentive

## Le Contrat Restauration-Entretien (CRE)

### 1- Principe

L'année 2006 a été la dernière année de programmation du CRE Sèvre Nantaise (signature en février 2002).

L'année 2007 doit être mise à profit pour établir une nouvelle programmation pluriannuelle d'intervention sur les cours d'eau du bassin versant.

### CRE Sèvre Nantaise rivières vivantes 2001-2005

- Bilan annuel du CRE 2004 et 2005 et présentation des orientations 2006, comité de pilotage du 5 décembre 2005
- Le CRE a fait l'objet d'une étude de bilan du premier Contrat Restauration-Entretien 2001-2005 Sèvre Nantaise rivières vivantes. L'étude a été validée par le comité de pilotage en mars 2006 et présenté à la CLE de mai 2006.

L'IIBSN a engagé un travail de définition d'un nouveau programme d'actions sur les milieux aquatiques du bassin versant. L'objectif est d'établir des actions sur les cours d'eau principaux, mais aussi sur les affluents identifiés comme prioritaires au regard du SAGE, en répondant le mieux possible aux exigences de bon état écologique des eaux de la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

- Elaboration du cahier des charges et présentation au groupe milieux naturel
- Lancement de l'étude en septembre 2006
- Cette étude devrait aboutir à la définition d'un programme d'actions à partir de septembre 2007.

### 2- Les actions expérimentales des syndicats de rivière sur les ouvrages

- Etude de restauration de la Moine dans sa partie recalibrée pour l'extraction d'uranium, extrait, Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Moine, novembre 2005

Ce projet qui vise la reconquête d'une rivière au fonctionnement plus « naturel », dans l'esprit de la DCE, est aujourd'hui en attente, pour cause de blocage au niveau local.

- Projet expérimental d'abaissement des niveaux d'eau des chaussées du Plessis et de la Nombrière à Cholet, *compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du 21 septembre 2005, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moine*

Expérimentation en cours, avec en préalable installation d'aménagements permettant de pérenniser les usages en présence (clôture pour le bétail, pompes, etc...)

- Site hydraulique expérimental de la Motte à Mouzillon, *extrait de l'étude « Projet de communication sur le site de la Motte », IIBSN – Syndicat de la Sanguèze, 2005*

### Commission Locale de l'Eau du bassin de la Sèvre Nantaise

185, Boulevard Aristide Briand – 85036 La Roche-sur-Yon Cedex – T : 02 51 07 02 13 – F : 02 51 46 28 82

E-mail : [abarbier@sevre-nantaise.com](mailto:abarbier@sevre-nantaise.com) , web : [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)

Sur ce site, des panneaux expliquant les objectifs de l'abaissement ont été posés en 2006. Par ailleurs, un partenariat avec les écoles de la commune afin de sensibiliser les scolaires au travers de cette expérience a été engagé.

### **3- Autres actions menées sur les milieux aquatiques**

- Bilan de la campagne 2005 de lutte contre la jussie, Communauté d'Agglomération du Choletais, octobre 2005
- Guide de bonnes pratiques pour la gestion piscicole des étangs dans les Pays de la Loire, extrait, 2004-2005, SMIDAP

### **Inondations, étiage, gestion quantitative**

- Programme d'actions 2004-2006 pour la prévention des inondations : actions de communication à destination des élus, des industriels et de la population, révision du système d'annonce de crues, élaboration des atlas des zones inondables de la Sèvre amont (79) et de la Maine, élaboration d'un modèle de prévision des crues et schéma de prévention des crues.

L'étude de définition d'un Schéma directeur et d'un programme d'actions pour la prévention des inondations sur le bassin de la Sèvre Nantaise a été présentée et validé par le comité de pilotage de l'étude en octobre 2006 (après intégration des dernières remarques).

Les différents scénarios d'actions ont en préalable été présentés à la CLE du 30 mai 2006.

L'étude étant achevée, le programme d'actions sera présenté à la prochaine CLE en 2007.

## 5- La communication sur le SAGE et la sensibilisation



Le SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise n'est pas encore suffisamment connu. Pourtant c'est un document incontournable qui doit permettre de guider les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de leurs actions aussi bien dans le domaine de l'eau mais également de l'urbanisme. L'objectif est également de sensibiliser le grand public aux bons gestes pour réduire les pollutions et économiser l'eau.

*Illustration : Benoît Perrotin*

Les moyens d'information utilisés sont la presse, internet, des événements festifs organisés par les collectivités et associations, les outils de communication des structures partenaires. Les actions développées sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'Institution Interdépartementale.

- **Mise à jour du site internet : [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)**
  - Le SAGE en ligne : les actions liées au SAGE sont complétées
  - Des expériences de bonne gestion de l'eau
  - Des guides (zones humides, sentier d'interprétation)
  - Des liens
  
- **Participation à la journée de l'eau, le 18 juin à Saint Laurent-sur-Sèvre, avec des « Animations sur la rivière »**

Animation sur deux jours, à destination des scolaires (1<sup>er</sup> jour) et du grand public (2<sup>ème</sup> jour).

Objectifs :

- Faire prendre conscience de la fragilité de l'eau
- Appréhender les notions de bassin versant et découvrir le cycle de l'eau
- Donner envie aux enfants d'agir pour la protection de la qualité de l'eau
- Mettre l'enfant en situation d'acteur de ses découvertes par des expériences simples et à partir de ses propres réflexions

Les scolaires ont été très intéressés. La journée dédiée au grand public n'a pas eu le succès escompté.

- **Participation à une conférence sur l'eau, Cerizay, 23 mai 2006**  
Exposition sur Le bassin versant de la Sèvre Nantaise
  
- **Action de sensibilisation et de formation des usagers de l'eau, en collaboration avec le CPIE Sèvre et Bocage**

Action sur 3 thématiques :

- Economisons l'eau : samedi 1er juillet, Maison de la Vie Rurale, La Flocellière
- L'eau au jardin : dimanche 3 août dans le cadre du festival des jardiniers organisé à la Maison de la vie rurale, La Flocellière
- Les Jeudis de l'eau, Maison de la vie rurale, La Flocellière
  - Etat des lieux de la ressource en eau : quel constat, quelles perspectives ? : 5 octobre 2006
  - L'eau et la santé : quels risques aujourd'hui ? : 12 octobre 2006
  - Bocage et zones humides : quels intérêts pour la préservation de la ressource en eau ? : 19 octobre 2006
  - Le multi-usages de l'eau : quel partage, quelles consommations et quelles obligations pour chacun ? : 26 octobre 2006

○ **Communication sur le SAGE :**

- Lettre d'information de l'IBSN (janvier, juillet)
- Dossier de presse «Le désherbage et la pollution de nos rivières», octobre 2006
- Dossier de presse « Comment désherber sans polluer ? », mars 2006
- Etude de la qualité de l'eau des sites de loisirs nautiques existants ou potentiels – propositions d'un plan d'actions, note de présentation, février 2006
- Réalisation d'un sentier d'interprétation « la Sèvre Nantaise : rivière vivante au cœur du bocage », boucle de 9 km (pour la variante la plus longue) située entre les communes de **Moncoutant, Moutiers-sous-Chantemerle** et **La Ronde**, à parcourir à pied ou à vélo.
- Réalisation d'un guide pédagogique qui accompagne le sentier d'interprétation et complète les différentes informations présentes sur les panneaux du sentier.



## 6- Le suivi des projets et actions en cours

L'un des rôles de la Commission Locale de l'Eau est d'**assurer le suivi des projets** en cours sur le bassin afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la prise en compte du SAGE le plus en amont possible de leurs décisions et faciliter ainsi leur mise en œuvre.

La Présidente de la CLE et l'animatrice du SAGE participent ainsi à de nombreuses réunions.

- Réunions des techniciens de rivière du bassin de la Sèvre Nantaise, IIBSN
- Réunion de concertation des producteurs et distributeurs d'eau potable concernés par le bassin versant organisée à l'initiative de la Présidente de la CLE, compte rendus des réunions du 31 mai 2005 et du 31 janvier 2006. Point sur la situation au 28 mars 2006 et carte des ressources en eau du bassin versant.
- Présentation du plan de gestion du bassin versant du Ribou et du périmètre de protection de la prise d'eau de Ribou, sous-préfecture de Cholet
- Présentation du règlement d'eau du barrage Ribou-Verdon, Communauté d'Agglomération du Choletais
- Réunion de comités de pilotage sur le bassin versant de la Bultière, sur le bassin versant du Longeron et sur le bassin versant de Ribou (DDAF 85, CPIE Sèvre et Bocage, CAC)
- Contrat de bassin versant Bultière 2004-2008, plaquette de présentation, Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau Potable des Vals de Sèvre
- Projet d'arrêté préfectoral de mise en place de périmètres de la prise d'eau du Longeron, DDASS 49
- Comité de pilotage annuel « EVE », opérations de protection des bassins versants, DDAF 85
- Evolution des mesures des niveaux d'eau en amont de Cerizay, DDAF 79, Syndicat de la Sèvre en amont de Cerizay
- Réunion sur l'étude complémentaire pour le périmètre de protection du captage AEP de St-Laurent-sur-Sèvre – Simulation d'une pollution accidentelle en Sèvre Nantaise
- Commissions environnement du Pays du Vignoble Nantais
- Commission environnement du Pays du Bocage Bressuirais
- Comité de pilotage du Pays Bressuirais, pour élaborer le futur contrat de Développement Durable
- Réunion de préparation de la journée « L'Eau et son patrimoine » du 18 juin 2006, actions auprès des scolaires et du public, St-Laurent-sur-Sèvre
- Comité de pilotage de la Chambre d'Agriculture de Bressuire pour la mise en œuvre du programme d'actions de la Directive Nitrates dans les cantons à forte pression azotée
- Réunion de bilan des actions agricoles, Pays du Bocage BRESSUIRAIS
- Réunions concernant la révision des zones vulnérables, DDAF 79
- Elaboration du SCOT de la CAC
- Réunion avec les entreprises et le MEDEF sur la préservation des ressources en eau, Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres
- Définition des cours d'eau, DDAF 85
- Réunion à propos du réseau de suivi de la qualité des eaux, CG 44
- Réunion à propos de l'arrêté préfectoral Loire-Atlantique, sur la restriction de l'usage des produits phytosanitaires, DDAF 44
- Inauguration ou pose de la première pierre de step : La Faubretière, Groupe Arrivé St Fulgent

## 7- Examen des dossiers soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau

Depuis l'approbation du SAGE, les projets soumis à Autorisation ou Déclaration au titre de la loi sur l'eau sont transmis à la Commission Locale de l'Eau pour information comme prévu par l'article 6 du Décret du 29 mars 1993.

Le dossier est soumis aux membres du bureau qui formulent chacun un avis. Cet avis est ensuite transmis aux services chargés de l'instruction du dossier à savoir les services de police de l'eau ou des DRIRE pour les installations classées.

Les schémas d'Aménagement et de gestion des eaux (SAGE) sont désormais opposables au tiers (Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 qui a renforcé le statut juridique des SAGE). Les projets (y compris les documents d'urbanisme) doivent être compatibles avec les préconisations du SDAGE et du SAGE correspondant. Donc le poids de l'avis rendu est important.

La consultation de la CLE doit permettre d'assurer la cohérence des décisions publiques avec le SAGE. Elle peut être un atout pour prévenir les contentieux, certains acteurs du territoire ignorant l'existence du SAGE et du SDAGE qui leurs sont pourtant opposables. De ces points de vue, il peut être utile que la CLE soit associée pour certains projets importants « pour faire entendre la voix du SAGE ».

Ce qui peut poser problème dans les dossiers est la destruction de zones humides non répertoriées au titre des ZNIEFF mais qui sont importantes à préserver du fait de leurs fonctions hydrauliques et écologiques. C'est pourquoi le SAGE a mis en avant la nécessité de mieux connaître ces espaces, de les préserver et de les gérer en concertation avec les acteurs locaux. L'élaboration des PLU constitue ainsi un moment clé pour réaliser cet inventaire.

# Rapport d'activités 2006

- 14 -

## Bilan 2006 du suivi des dossiers transmis pour information à la CLE

A : Dossier de demande d'Autorisation; D : Dossier de Déclaration

Les dossiers sont consultables à la mairie de la commune concernée et à l'IIBSN.

Date de réception	Commune	Département	Objet	Type de dossiers (A/D)	Pour avis de la CLE/pour information	Date limite de communication des remarques	Observations de l'IIBSN	Note d'observation envoyée	Avis de la CLE
-	-	-	Aménagement de la ZAC des Dorices, CDC Vallet	D	-	-	question de la préservation des zones humides existantes	-	Un courrier a été envoyé au pétitionnaire (CDC de Vallet).
-	-	-	Vendéopôle à la Verrie, Syndicat Mixte du Vendéopôle	D	-	-	-	-	<b>Dossier reçu tardivement (dossier déjà instruit). Il n'a donc pas fait l'objet d'avis.</b>
-	La Séguinière	-	Réalisation ZAC à usage d'habitations individuelles	D	-	-	22.8 ha (rejets d'eaux pluviales)	-	-
-	Clisson	-	Restauration de la chaussée du moulin de la ville par le Syndicat de la Sèvre, de la Maine et de leurs Rives (CRE)	D	-	-	-	-	<b>Avis favorable</b>
10/01/2006	St Laurent sur Sèvre	85	Extension de la station d'épuration - plan	pour attribution	-	-	-	-	-
10/02/2006	St Laurent sur Sèvre	85	Extension de la station d'épuration - plan et profil de la canalisation de rejet et simulation de l'impact des aménagements projetés	A	Information	10/05/2006	question de la coexistence avec captage production eau potable et au risque d'inondation	Oui	<b>Avis défavorable</b>
13/02/2006	Cholet - Mortagne sur Sèvre	49	Autoroute A87	-	-	-	-	-	-
14/02/2006	St Fiacre sur Maine	44	Remplacement d'une canalisation de transport d'eau potable sous la Maine	-	-	-	-	-	-
12/04/2006	Vertou	44	Création d'une step au Village des Pégers-Regniers	A	Information	29/03/2006	-	-	-
26/04/06	La Verrie	85	Collecte et rejet d'eaux pluviales dans les eaux superficielles	A	Information	10/06/2006	-	Oui	-
09/05/06	Pugny	79	Création de plans d'eau et dérivation de cours d'eau	A	Information	24/06/2006	-	-	-
11/05/2006	La Séguinière	49	Création de la ZAC de la Chapelière	A	<b>Avis.</b>	30/06/2006	-	Néant	Néant
17/07/2006	Le Longeron	49	Révision du POS - Elaboration du PLU	A	<b>Avis.</b>	17/10/2006	Réponse de la DRIRE Pays de la Loire : pas d'observation particulière	Néant	Néant
15/09/2006	St André Goule d'Oie	85	Protection de canalisations de gaz traversant des cours d'eau sur le territoire de la commune	D	Information	30/10/2006	-	Néant	Néant
02/10/2006	Cholet - Zone du Val de Moine	49	Réalisation d'une Zone d'Aménagement Concerté dédiée principalement à l'habitat	A	<b>Avis.</b>	02/01/2007	-	Néant	Néant
05/10/2006	La Romagne	49	Projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du 22 septembre 2006	A	<b>Avis.</b>	<b>05/01/2007</b>	-	Néant	Néant

### Commission Locale de l'Eau du bassin de la Sèvre Nantaise

185, Boulevard Aristide Briand – 85036 La Roche-sur-Yon Cedex – T : 02 51 07 02 13 – F : 02 51 46 28 82

E-mail : [abarbier@sevre-nantaise.com](mailto:abarbier@sevre-nantaise.com) , web : [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)

## Rapport d'activités 2006

- 15 -

19/10/2006	Bouffere, Lieu-dit "La Bourie"	85	Dossier de déclaration de rejets d'eaux pluviales au titre de la loi sur l'eau	D	Information	04/12/2006	-	Néant	Néant
23/10/2006	St Aubin des Ormeaux	85	Dossier de demande de déclaration de collecte et rejets d'eaux pluviales	D	Information	08/12/2006	-	Néant	Néant
03/11/2006	St Lumine de Clisson	44	Création d'un plan d'eau	D	<b>Avis.</b>	<b>15/12/2006</b>	Destruction d'une zone humide. Visite de terrain, rencontre avec un élu.	Oui	<b>Av is réserv é</b>
06/11/2006	Epresses	85	Rejets d'eaux pluviales au titre de la loi sur l'eau	D	Information	21/12/2006	-	Néant	Néant
16/11/2006	Les Landes Genusson	85	Création d'un plan d'eau de loisirs	D	Information	31/12/2006	Destruction d'une zone humide; visite de terrain par M. Bertrand, technicien de rivière : les 2 plans d'eau ont déjà été construits.	Non	Néant
17/11/2006	Courlay	79	Vidange du plan d'eau communal	D	Information	31/12/2006	-	Néant	Néant
20/11/2006	Combrand	79	Vidange de son plan d'eau	D	Information	05/01/2007	-	Néant	Néant
27/11/2006	29 communes concernées, 1 seule (Mouzillon) appartient au bassin de la Sèvre Nantaise	44	Extension du plan d'épandage des stations d'épuration de Tougas et de Petite Califormie. Note complémentaire relative à la compatibilité du projet avec le SDAGE et le SAGE adressée le 28 décembre 2006.	<b>A</b>	<b>Avis.</b>	<b>10/01/2007</b>	-	Oui	<b>Av is fav orable</b>
06/12/2006	Les Herbiers	85	Rejets d'eaux pluviales au titre de la loi sur l'eau	D	Information	21/01/2007	-	Néant	Néant
12/12/2006	La Flocellière	85	Rejets d'eaux pluviales au titre de la loi sur l'eau	D	Information	27/01/2007	-	Néant	Néant

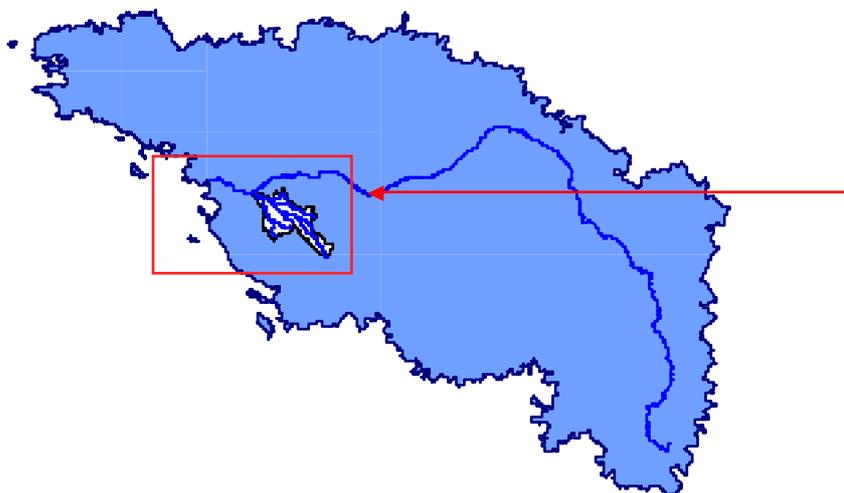
### Commission Locale de l'Eau du bassin de la Sèvre Nantaise

185, Boulevard Aristide Briand – 85036 La Roche-sur-Yon Cedex – T : 02 51 07 02 13 – F : 02 51 46 28 82

E-mail : [abarbier@sevre-nantaise.com](mailto:abarbier@sevre-nantaise.com) , web : [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)

## Participation à des réunions à l'échelle du bassin Loire-Bretagne

Le bassin versant de la Sèvre nantaise fait partie du bassin d'alimentation de la Loire. Des réunions sont organisées à cette échelle par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, chargée actuellement de traduire opérationnellement les orientations de la Directive Cadre sur l'Eau, adoptée en 2000 par la Communauté Européenne.



Le bassin de la Sèvre Nantaise, partie intégrante du bassin Loire-Bretagne.

La Présidente de la CLE et l'animatrice ont participé aux réunions suivantes :

- Réunion des Présidents de Commissions Locales de l'Eau, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Orléans
- Comité de Bassin Loire-Bretagne, Orléans
- Réseau des animateurs SAGE du bassin Loire-Bretagne
- Réunion entre animateurs de SAGE de la commission géographique Loire aval et côtiers vendéens (échanges d'expériences, problématiques zones humides, DCE, ouvrages et hydromorphologie)
- Comité technique Territorial Loire aval et côtiers Vendéens, Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Réunion des animateurs SAGE concernés par la mise en œuvre, étude d'élaboration d'un guide de recommandations pour la mise en œuvre des SAGE sur le bassin Loire Bretagne, AELB, ASCA
- Réunion Commission géographique, élaboration du 9ème programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

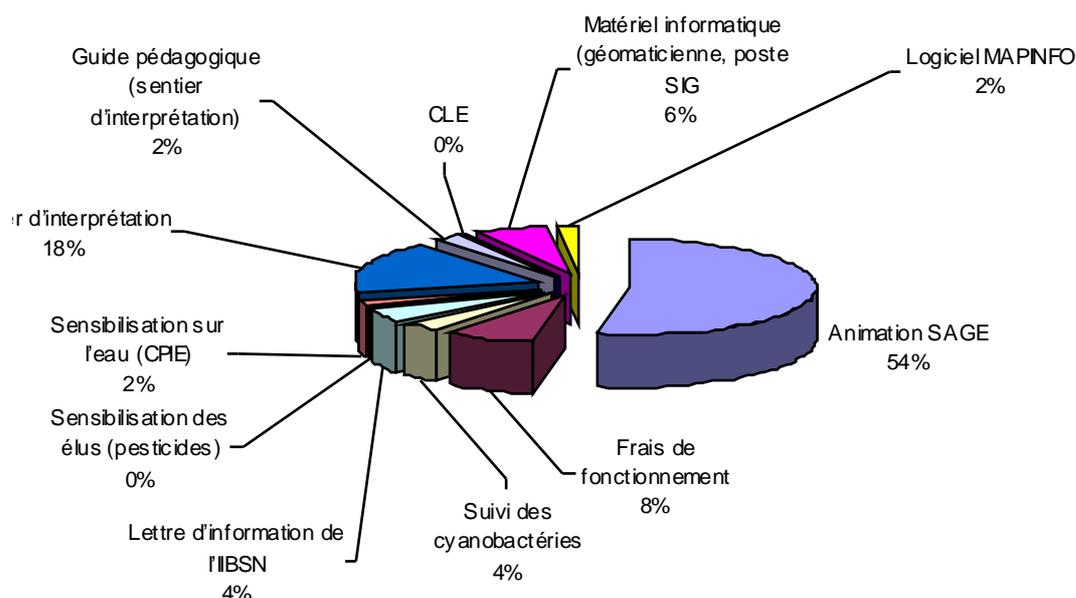
**Un réseau des SAGE** est en place. Il est animé par l'Agence de l'Eau et les DIREN. Pour plus d'informations sur les SAGE en France : [www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr)

## Budget 2006 porté par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise

### Dépenses :

- Animation SAGE (poste animateur, poste géomaticien pour l'observatoire de l'eau sur 8 mois, poste secrétariat à mi-temps, charges induites) : 82 400 € TTC
- Frais de fonctionnement (comprennent entre autres les déplacements de l'animatrice et de la présidente de la CLE : 11 486 € TTC
- Actions :
  - o Guide zones humides : Budget 2007
  - o Suivi des cyanobactéries sur la Sèvre et la Moine : 4 913 € TTC
  - o Lettre d'information de l'IIBSN : 5 931€ TTC
  - o Session de sensibilisation des élus aux bonnes pratiques de désherbage : 675 € TTC
  - o Action de sensibilisation des usagers de l'eau (CPIE Sèvre et Bocage) : 3000 €
  - o Participation à la journée de l'eau à Saint Laurent-sur-Sèvre, avec des « Animations sur la rivière » : 0 €
  - o Participation à une conférence sur l'eau, Cerizay, 23 mai 2006 : 0 €
  - o Réalisation d'un sentier d'interprétation (coût des panneaux et des chicons) : 24 792 €
  - o Réalisation d'un guide pédagogique qui accompagne le sentier d'interprétation : 3 050 €
  - o Frais liés aux réunions de CLE (hors frais de déplacements) : 643 €
  - o Matériel informatique (géomaticienne, poste SIG) : 9 076 €
  - o Logiciel MAPINFO : 2 660 € TTC

### Dépenses de l'IIBSN liées au SAGE, année 2006 (en € TTC)



**Total des dépenses 2006 = 140 000 € TTC**

### Recettes prévisionnelles (liées au fonctionnement courant de la cellule animation) :

AELB : 53 165 €

Région Pays de la Loire : 8 000 €

Région Poitou-Charentes : 6 465 €

**L'Agence de l'Eau Loire Bretagne** participe au financement de l'animation du SAGE à hauteur de 53 165 € (dépenses prises en compte : poste d'animateur + ½ poste de secrétariat + frais de fonctionnement forfaitisé) ce qui représente 38 % des dépenses totales réalisées en 2006.

Des financements sont également attribués pour toutes les actions de communication.

Le solde est pris en charge par l'IIBSN.

### Commission Locale de l'Eau du bassin de la Sèvre Nantaise

185, Boulevard Aristide Briand – 85036 La Roche-sur-Yon Cedex – T : 02 51 07 02 13 – F : 02 51 46 28 82

E-mail : [abarbier@sevre-nantaise.com](mailto:abarbier@sevre-nantaise.com) , web : [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)